

LA QUESTION IDENTITAIRE AU SEIN DES EGLISES CHRETIENNES DU TOGO : 1914-1930

Kuwèdaten NAPALA

Département d'Histoire
Université de Kara(Togo)
E-mail : Ode_napala@yahoo.fr

Résumé :

Les problèmes de nationalité sont la principale source de conflit en Europe au début du XXe siècle. Trois Missions œuvrent au Togo lorsque la Grande Guerre éclate en 1914 : la Mission méthodiste de Londres, la Mission luthérienne de Brême et la Mission catholique de la Société du Verbe Divin (SVD). Cette guerre se déroule au Togo du 6 au 27 août de cette année et crée une situation de crise. L'Allemagne perd la guerre et sa colonie est partagée entre la France et la Grande Bretagne. Tous les Allemands sont contraints de quitter le territoire et les missionnaires, obligés d'abandonner les chrétientés.

Dans ce contexte particulier de l'après-guerre, les Eglises chrétiennes sont confrontées à des difficultés qui rendent complexe la gestion de la succession des Missions. Cet article montre comment les querelles nationalistes des Européens ont posé des problèmes identitaires au sein des Eglises chrétiennes au Togo sous administration franco-britannique.

Mots clés : Missions chrétiennes, identité, Allemands, nationalité.

Abstract

The problems of nationality are the main sources of conflict in Europe in early 20th century. Three Missions were in activity in Togo at the beginning of World War I in 1914: The Methodist Church of London, the Bremen Lutheran Church, and the catholic Church of Société du Verbe Divin (SVD). This war reached Togo from 6 to 27th August of that year and created a situation of crisis. Germany lost the war and its colony was shared between France and Great Britain. All the Germans were obliged to leave the territory and the missionaries, obliged to abandon their Christendoms.

In this particular context of post war, churches met difficulties which made the management of the future of the Missions complex. This study shows how Europeans' nationalist quarrels created identity

problems in Christian Churches in Togo under French and British administrations.

Key Words: Christian Missions, Identity, Germans, Nationality.

Introduction

A l'aube du XXe siècle, la question des nationalités en Europe reste au cœur des tensions. Elle est la principale source de conflit, en particulier de la Première Guerre mondiale qui a atteint aussi les colonies. Lorsque la Grande Guerre commence, trois Missions œuvrent au Togo : la Mission méthodiste de Londres¹, la Mission luthérienne de Brême encore appelée la Norddeutsche Missionsgesellschaft et la Mission catholique de la Société du Verbe Divin (SVD). Arrivée en 1848² sur le territoire, la première Mission est restée confinée à Anécho. La deuxième et la troisième ont fait leur entrée au Togo respectivement en 1859³ et 1892 et ont étendu rapidement leur rayon d'action. Leurs situations étaient florissantes jusqu'en 1914. Mais la Première Guerre mondiale qui se déroule au Togo du 6 au 27 août de cette année se solde par la défaite allemande et crée une situation de crise. Les traités de paix⁴ n'ont pas résolu la question des nationalités en Europe. Dans les colonies, elle est parfois exacerbée avec le partage des colonies des vaincus. L'Allemagne vaincue perd sa colonie tombée entre les mains des Alliés franco-britanniques. Tous les Allemands sont contraints de quitter le territoire et les missionnaires, obligés d'abandonner les chrétientés. Pour les missionnaires allemands, il faut trouver rapidement une solution afin d'assurer la continuité de l'œuvre d'évangélisation, en attendant leur

¹ Elle est encore appelée la Mission Wesleyenne.

² L'évangélisation méthodiste autour de Petit-Popo (Anécho) a été l'œuvre du pasteur Thomas Birch Freeman, un mulâtre né en Angleterre d'un ancien esclave marié à une servante anglaise. En 1857, le pasteur Freeman est remplacé par le missionnaire West qui effectue une visite à Anécho et Agoué en 1859. En mars 1888, le pasteur Bryan Roe arrive à son tour à Anécho. Bertin Agbobly-Atayi ; Sési Y. Gbedemah, « Les Missions chrétiennes », *Histoire des Togolais de 1884 à 1960*, volume II, Tome II, Presses de l'UL, Lomé, 2005, p. 41.

³ Ho, premier district missionnaire de la Mission de Brême a été fondé en 1859. Bertin Agbobly-Atayi ; Sési Y. Gbedemah, « Les Missions chrétiennes » dans *Histoire des Togolais de 1884 à 1960*, volume II, Tome II, Presses de l'UL, Lomé, 2005, p. 41.

⁴ Signé le 28 juin 1919 et promulgué le 10 janvier 1920, le Traité de Versailles prive l'Allemagne de ses colonies et d'une partie de ses droits militaires. Il définit les frontières de l'Allemagne qui est amputée de 15 % de son territoire au profit de la France, de la Belgique, du Danemark et de la Pologne. L'Alsace et les départements de la Moselle et de la Meurthe sont restitués à la France. http://fr.wikipedia.org/wiki/traité_de_versailles, consulté le 6 septembre 2014.

retour des Allemands au Togo. Car, en effet, l'Allemagne espère récupérer les colonies qui lui ont été retirées, comme le Togo.

En cette période d'après-guerre marquée par une sensibilité accrue du problème de nationalité, les Missions chrétiennes sont confrontées à des difficultés qui rendent complexe la gestion de la succession des Missions. Au rang de ces difficultés, celles relatives aux identités des Sociétés missionnaires occupent une place importante. Quels sont donc les problèmes identitaires qui se posent au sein des Missions chrétiennes à l'issue de la Première Guerre mondiale au Togo ?

La réponse à cette question a nécessité la consultation des sources primaires : les archives missionnaires catholiques et protestantes, notamment des correspondances entre les missionnaires de Brême, ceux de Paris et les pasteurs du Togo ; les rapports annuels de la Mission catholique, le journal des Missions évangéliques de Paris, les rapports des directeurs de la SMEP¹. Cette étude vise à montrer que les dissensions nationalistes des Européens ont posé des problèmes identitaires au sein des Eglises chrétiennes dans les colonies. Pour ce faire, elle aborde d'abord les questions de succession qui se sont posées aux Missions, expose ensuite les incidences de la germanophobie française sur les Missions, notamment à l'égard des missionnaires alsaciens-lorrains. Enfin, elle examine les revendications de la Mission de Brême relatives à la dénomination des biens des Missions.

1. Le regain des problèmes de nationalité et la question de la succession des missionnaires allemands entre 1914 et 1929

Le retrait de l'Allemagne, le rapatriement de ses missionnaires et les modifications territoriales qui s'en sont suivis ont entraîné la désorganisation des Missions chrétiennes. Il s'est posé le problème de succession des Missions, dans un contexte aggravé par la germanophobie française.

Le jour même où prend fin la guerre au Togo, c'est-à-dire le 27 août 1914, les vainqueurs français et britanniques représentés respectivement par le commandant Maroix et le lieutenant-colonel Bryant se partagent une première fois le territoire en deux parties, suivant le terrain occupé par leurs troupes respectives. Le régime d'administration provisoire se met immédiatement en place en attendant la fin de la guerre en Europe.

¹ Les ouvrages de Trimua (1983), Gayibor (2005), Müller (1968) ont été également consultés.

La reddition des Allemands comportait une clause prévoyant que les Missions catholique et protestante restent dans le pays et continuent leur travail. Mais, vers mi-novembre 1914, les occupants décident d'expulser tous les Allemands, y compris les missionnaires. En mars 1915, les missionnaires catholiques et protestants sont les seuls Allemands demeurant encore au Togo. Leur départ s'effectue de manière brutale et inattendue (Müller 1968 : 90-92). La dernière vague des missionnaires quitte le Togo en 1918. Du côté de la Mission de Brême, seuls reste le missionnaire Bürgi, de nationalité Suisse et sa femme. La neutralité politique de la Suisse a donc permis à la Mission de Brême de conserver au moins un missionnaire.

Le 28 juin 1919, le Traité de paix signé à Versailles met définitivement fin à la guerre. Ses clauses ont de fâcheuses conséquences pour les Missions allemandes. Par l'article 119 de ce traité, l'Allemagne renonce à tous ses droits et titres sur les possessions d'Outre-Mer. L'article 22 du même traité applique au Togo le statut de mandat de type B¹. Le 7 mai 1919, le conseil suprême des Alliés attribue le mandat dont les termes sont établis par la France et l'Angleterre puis entérinés par le Conseil de la SDN le 20 juillet 1922². Un deuxième partage du Togo intervient le 10 juillet 1919. En mars 1921, cesse le régime d'administration provisoire.

Le partage de la colonie allemande du Togo porte atteinte à l'unité et à la vie des Eglises. Il est, par ce fait même, un partage religieux dans la mesure où il entraîne obligatoirement la division des territoires missionnaires en deux portions : l'une dans la zone anglaise et sous administration britannique, l'autre dans la zone française sous contrôle des Français. En effet, suite aux accords politiques signés le 27 août 1914, les vicaires apostoliques de la Côte d'Or³ et du Dahomey sont obligés de partager l'apostolat du Togo suivant les zones militaires. De même, le 17 juillet 1920, lorsque Paris et Londres règlent définitivement la question du partage du Togo allemand, les Eglises sont contraintes de suivre leur exemple⁴. L'évangélisation des

¹ Les mandats de type B sont les anciennes colonies de l'empire colonial allemand en Afrique de l'Ouest et centrale dont on estimait nécessaire un niveau de contrôle mandataire plus important (notamment des restrictions militaires et un principe d'égalité commerciale). http://fr.wikipedia.org/wiki/Mandat_de_la_SociétéC3%A9t%C3%A9C3%A9_des_Nations#Types_de_mandats.

² R. Cornevin, *Le Togo des origines à nos jours*, Académie des sciences d'Outre-Mer, Paris, 1988, p. 225-228.

³ Gold Coast en anglais.

⁴ Pour plus d'informations sur les partages des territoires missionnaires, lire K. Napala, « Les Missions chrétiennes face aux nouvelles frontières après la Grande Guerre au Togo : 1914-1923 », *Educom*, Revue du Centre d'Etudes et de Recherches

missionnaires de Brême ayant commencé dans la zone anglaise, une partie des stations protestantes y demeurent dorénavant, conformément au nouveau partage.

Le départ inattendu et catastrophique des Allemands sépare brutalement les communautés chrétiennes de leurs fondateurs. Qui trouver pour reprendre en mains les œuvres des missionnaires de Brême, de la Mission du Verbe Divin et des Méthodistes ? La réponse à cette question varie selon les Missions qui ont connu des situations divergentes.

La succession des Méthodistes qui ont évangélisé Anécho, a été la plus simple. Basés surtout au Dahomey et au Nigéria, ils sont très peu troublés par la guerre. L'une des raisons est que les méthodistes ont toujours accordé une place prépondérante aux ministères africains¹ (Salvaing 1994 : 44). En raison des crises financières permanentes et de l'insuffisance fréquente du personnel, la société avait affiché très tôt sa volonté d'utiliser au maximum les ressources du clergé autochtone et d'avoir des congrégations de fidèles autonomes. Par conséquent, ses fidèles chrétiens n'ont pas ressenti le poids et les contrecoups des expulsions missionnaires comme les ont perçus les chrétientés catholiques et protestantes². En 1916, le missionnaire M. W. Platt basé à Porto-Novo visite fréquemment Anécho. Déjà à partir de 1916, les actions méthodistes se poursuivent normalement. En 1921, le pasteur méthodiste français, Paul Wood succède au pasteur mina Henry³ et prend la direction de la Mission wesleyenne à Anécho. Il est suivi par le pasteur Deschamps⁴. Ensuite, un jeune missionnaire

sur les Organisations, la Communication et l'Éducation (CEROCE) de L'Université de Lomé, Université de Lomé, n°2/décembre 2012, pp. 1- 34.

¹Le personnel missionnaire comprenait surtout des pasteurs autochtones, des instituteurs catéchistes, des maîtresses et maîtres. Des pasteurs blancs de la Mission du Dahomey les visitaient de temps en temps.

² En effet, durant toute la colonisation allemande, l'évangélisation chez les Mina² a été faite par des missionnaires méthodistes allemands jusqu'en 1908. Mais depuis cette période et ce, jusqu'à la guerre, le champ missionnaire des Méthodistes a été dirigé par des pasteurs noirs, visité occasionnellement par un missionnaire blanc du Dahomey. Pendant cette période, les missionnaires ont estimé que les pasteurs noirs, très peu instruits, manquaient d'expérience et d'autorité. Plus tard, ces arguments seront avancés par les pasteurs éwé du Togo pour rejeter l'aide des méthodistes. Cf. article à paraître et intitulé : *Les replis identitaires des Missions protestantes après la Première Guerre mondiale*.

³ R. Cornevin, *Le Togo des origines à nos jours*, Académies des sciences d'Outre-Mer, 1988, p. 377.

⁴ Archives SMA-Rome/ A2/ 2D7, Rapport annuel de 1928. DEFAP-60840 B.175, Paul Wood, *expérience d'un missionnaire au Togo* suivi de : *En Côte d'Ivoire, le mouvement du prophète*, Harris, S.I., 1924, p. 2.

de la Société des Missions évangéliques de Paris, Alfred Westphal et Lethel, sont prêtés à la Mission méthodiste de Londres pour travailler respectivement au Togo et au Dahomey¹.

Ainsi donc, le privilège accordé aux pasteurs locaux et le recours aux missionnaires de nationalités autres qu'allemande (française et anglaise), ont permis aux méthodistes de poursuivre sans trop de difficultés, l'œuvre d'évangélisation abandonnée par les Allemands.

Le remplacement des catholiques s'effectue également. Cependant, il connaît quelques difficultés marquées par des querelles de personnes sur fond de réactions nationalistes. Considérant que leur situation est injuste, les missionnaires de la SVD (tout comme pour ceux de Brême) estiment leur départ temporaire. Ils espèrent reprendre la direction de leur champ de mission car ils pensent être au-dessus des querelles politiciennes et nationalistes. La maison-mère de la Société du verbe divin et plusieurs de leurs missionnaires attachés à leur œuvres au Togo expriment leur vif désir d'y retourner alors même qu'elle se trouverait confiée à des missionnaires autres que ceux de leur société. C'est ainsi que dès octobre 1919, le Père Witte ancien pro-vicaire de la SDV, oubliant ses malentendus avec Mgr Hummel lui écrit une lettre montrant clairement que les Pères de Steyl n'ont pas renoncé à leur champ de mission :

« Voilà déjà deux ans que nous avons dû quitter le Togo. (...) nous souffrons de voir nos chrétiens abandonnés. (...) Nous aimerions vous demander si quelques-uns d'entre nous pourraient revenir en Afrique Occidentale. (...) Peu importent les conditions dans lesquelles nous travaillerions, pourvu que nous puissions travailler, car les besoins des Missions sont si urgents. J'ai écrit dans le même sens à Mgr Steinmetz. J'ose vous prier d'en parler avec lui pour que vous trouviez une solution. Sachez même que nous serions heureux de travailler sous votre direction. » (Müller 1968 : 102).

Le ton est à la supplication. Quoiqu'absents du territoire, les missionnaires SVD parlent encore de « leurs chrétiens » et considèrent le Togo comme « leur champ de travail ». Ils préfèrent collaborer avec d'autres Missions que de tout perdre. Dans l'attente d'un retour, il faut s'organiser pour assurer au moins le maintien de la vie spirituelle et empêcher le retour des fidèles catholiques à la religion traditionnelle. L'intérim catholique est assuré dès 1918 et jusqu'en 1921 par Mgr Francis-Ignatius Hummel, un Français Alsacien alors Vicaire apostolique de la Côte d'Or. Ce qui ne plaît pas beaucoup aux

¹ DEFAP-60840 B.175, Paul Wood, *Expérience d'un missionnaire au Togo* suivi de : *En Côte d'Ivoire, le mouvement du prophète Harris*, S. I., 1924, p. 4.

missionnaires allemands de la SVD. Les évènements précédant cette période révèlent l'existence de problème de nationalité entre deux catholiques, l'un Allemand, l'autre Alsacien.

En effet, le Père Witte, Allemand, pro-vicaire de la Mission de Steyl au Togo et ses confrères, reprochent à Mgr Hummel, Alsacien, de séjourner chez les autorités britanniques¹ (Cornevin 199 : 228) plutôt qu'à la Mission catholique, lorsqu'il se rend à Lomé pour régler les affaires de la Mission catholique. Ils sont choqués. Pour s'en défendre, Mgr Hummel évoque « l'animosité grandissante² » des Pères SVD contre lui ou son administration et explique les mauvaises relations qui ont prévalu ensuite, et dont l'origine est le refus, du Pro-vicaire Witte, de lui confier la portion anglaise du territoire. Le Pro-vicaire Witte a, en effet, choisi de confier les clés de la Mission à trois prêtres de Mgr Hummel plutôt que de les lui remettre. Il est même allé jusqu'à préférer qu'on ferme toutes leurs maisons, les églises et les chapelles, plutôt que de voir un administrateur en charge³. C'est pourquoi avant de quitter le Togo, il confie la partie française du Togo à Mgr Steinmetz⁴, mais a du mal à donner la juridiction de la partie anglaise du Togo à Mgr Hummel. A ce propos, le récit de Mgr Hummel au sujet de la situation qui a prévalu à l'annonce du départ des missionnaires allemands est éclairant :

«...Je me suis rendu à Lomé, chef-lieu du Togo, dans l'espoir de pouvoir arranger les affaires de la Mission avec le R.P. Witte, pro-vicaire apostolique. Il n'en fut rien, car ce Père ainsi que son conseil, ne pouvaient ou ne voulaient pas se rendre compte de la situation, et au lieu de songer à mettre leurs propres affaires en ordre, on causait de politique, on blâmait les gouvernements, en un mot, on s'occupait de tout hormis de la question religieuse du Vicariat. (...) Le seul mode à mon avis de régler la situation était de confier aux vicaires Apost. voisins les deux portions du Togo, anglais et français. On ne voulait rien entendre de ce genre. (...) Tout ce qui fut fait alors, était alors de transmettre la juridiction au Vicaire Apost. du Dahomey pour le Togo français, et à trois de mes missionnaires pour la partie anglaise, et ceci sans m'en avertir. Et m'ayant exclu du nombre de ceux qui pouvaient ou voulaient bien s'occuper du Togo après le départ des derniers missionnaires allemands.»⁵

¹Mgr Hummel a résidé chez le major Rew, commandant des forces britanniques au Togo.

² Archives SMA-Rome/A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé, p. 13.

³Archives SMA-Rome/A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé., p. 5.

⁴Né en 1868 dans le petit village de Morschwiller, au cœur de l'Alsace, François Steinmetz est un missionnaire de la Société des Missions Africaines de Lyon. C'est un pionnier de l'Eglise catholique du Bénin. Il meurt en 1952.

⁵Archives SMA-Rome/A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé, p. 9.

Comme on le voit, les relations étaient tendues entre les missionnaires allemands et l'évêque de la Côte d'Or ; car les incidences de la guerre sur les Eglises missionnaires ont conduit à la politisation de la vie religieuse. En ces moments délicats de l'après-guerre, les Pères parlaient beaucoup de politique. Lors d'une entrevue, les Pères allemands et l'évêque de la Gold Coast ont eu une longue et chaude conversation sur la guerre avec, en toile de fond, la question de l'Alsace-Lorraine.¹ A cause de cette question, Mgr Hummel pourtant catholique est considéré comme un Français à part entière et traité en ennemi par le missionnaire allemand qui préfère remettre la gestion du Togo français à Mgr Steinmetz, un autre alsacien pourtant, qu'à un alsacien patriote français². Quelques années plus tard, en 1928, les missionnaires catholiques d'Alsace seront considérés davantage comme des Français par le gouvernement français, que comme des Allemands. La réticence envers le Vicaire apostolique de la Côte d'Or peut s'expliquer aussi par la crainte d'une annexion pure et simple de la portion anglaise du Togo allemand au territoire missionnaire anglais.

Les Pères SVD ont blâmé également Mgr Hummel pour avoir gardé le silence sur les projets du gouvernement anglais - qu'il connaissait - et sur le danger qui menaçait la Mission du Togo en 1917, c'est-à-dire la décision d'expulser tous les Allemands. Invité par le Saint siège à donner des explications sur « le scandale offert par la Mission catholique lors du départ des derniers Pères SVD »³, Mgr Hummel a mis en avant cette politisation de la vie religieuse par les prêtres allemands autour de la question de l'Alsace-Lorraine et la tension qui en a découlée :

« Ce fut le 12 décembre que j'eus ma première entrevue avec le R.P. Provicar assisté d'un de ses anciens missionnaires. Cette entrevue fut fort tapageuse de la politique et encore de la politique. Sans doute me disait-on les Anglais ont eu une nouvelle raclée des Allemands et on veut s'en venger sur nous ; si la malheureuse France n'en a pas assez encore qu'on en finisse avec elle c'est tout ce qu'elle mérite. Puis ce fut le tour de l'Alsace Lorraine qui ne sait pas non plus ce qu'elle veut, les missionnaires alsaciens de la Côte d'Or seront mis à la porte eux aussi

¹ Archives SMA-Rome/ A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé des Pères du Verbe Divin en janvier 1918 et l'administration par Monseigneur Hummel de la Gold Coast p. 8,

² Archives SMA-Rome/ A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé, p. 14.

³ Archives SMA-Rome/ A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé, p.14.

(...) Plusieurs fois j'ai prié de laisser ces questions de côté que je n'étais pas venu les trouver pour faire ou causer de la politique (....)¹ ».

Cette période de malentendus, aussi courte fût-elle, montre quand même les relations difficiles entre des hommes d'Eglise de nationalités différentes dans un contexte de guerre puis d'après-guerre. K. Müller (1968 : 101) écrit à ce propos que « Dans ces moments où les contacts humains étaient si nécessaires, on avait l'impression qu'une barrière officielle se dressait entre ressortissants de pays ennemis. ». En effet, on était devenu subitement plus Allemand, Alsacien ou Français, que catholique. L'identité nationale primait sur l'identité religieuse.

Quoiqu'il en soit, en dépit des mésententes, l'Eglise catholique est parvenue à régler le problème de la succession des missionnaires allemands de Steyl en nommant administrateur de la Mission catholique du Togo, Mgr Francis-Ignatius Hummel, de 1918 à 1921. Après cet intérim, et pour satisfaire la volonté de l'administration française qui réclamait à cor et à cri les missionnaires français, l'œuvre des missionnaires du Verbe Divin est confiée à la Société des Missions africaines de Lyon en la personne de Mgr Jean-Marie Cessou qui est nommé vicaire Apostolique du Togo le 11 janvier 1921 par le Saint Siège. A partir de ce moment, la SMA se charge totalement du Togo français.

Dans le Togo britannique, Rome crée un nouveau vicariat : le 15 mars 1923, la zone apostolique anglaise est détachée de l'ancien vicariat du Togo français et érigée en un nouveau vicariat apostolique indépendant sous le nom de « Basse-volta » ou « vicariat apostolique de la Volta inférieure ».

Contrairement aux deux précédentes Missions, il a été plus difficile d'assurer la succession de la Mission de Brême qui ne veut pas abandonner aussi facilement ses œuvres. Outre le fait qu'elle garde toujours l'espoir de revenir au Togo, d'autres considérations relatives à la constitution, aux confessions et aux disciplines entrent en jeu².

Avec l'aide des pasteurs locaux formés par Brême, les catéchistes et certains fidèles, le pasteur Suisse Ernest Bürgi, seul « rescapé » des déportations des missionnaires allemands assure la continuité du travail. Cependant, il est rapidement débordé et ne tarde pas à appeler

¹ Archives SMA-Rome/ A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé, p. 14.

²Un article à paraître a été consacré au cas spécifique de Brême sous le titre « *Les replis identitaires des Missions protestantes au Togo après la Première Guerre mondiale* ».

à l'aide¹. Il doit abandonner la Mission en 1921. Après son départ, l'Eglise éwé de la zone française est laissée à elle-même. La scission définitive de cette Eglise en deux à la suite des accords franco-anglais de 1922 rend difficile les rapports entre les deux fractions (Faure 1933 : 93). Des sept stations, quatre (Lomé, Agou, Atakpamé et Palimé) demeurent dans la zone française. La question de la succession de la Mission de Brême dans la zone française ne sera véritablement réglée que plus tard, en 1930.

Dans la zone britannique, la Mission écossaise ou *United Free Church of Scotland* prend en charge l'œuvre de la Mission de Brême qui y est favorable dans la mesure où cette solution permet de maintenir l'unité de l'Eglise protestante implantée par Brême. Aussi, les Britanniques autorisent rapidement quelques missionnaires allemands à y reprendre le travail. En effet, à la suite de la Conférence internationale des Missions protestantes tenue à Lake Mohonk (USA), en octobre 1922, conférence au cours de laquelle la question du retour des missionnaires allemands dans leurs anciens champs de Mission a été discutée, le gouvernement anglais admet en 1923, le retour, au Togo britannique de trois anciens missionnaires allemands de la Mission de Brême² dans le cadre des activités de l'Eglise écossaise. En 1925, les Anglais rendent à la Mission de l'Allemagne du Nord les stations et autorisent les missionnaires allemands à revenir travailler, sous la protection des presbytériens écossais³. Se prévalant de cette autorisation, les directeurs de la Mission de Brême font demander au gouvernement d'autoriser le retour de quelques anciens missionnaires dans la zone française. Mais le gouvernement colonial français qui mène une politique en vue de contenir les Allemands et de supprimer leurs traces au Togo, fait la sourde oreille.

2. La politique antiallemande du gouvernement colonial français

La période d'après-guerre est marquée par un regain des problèmes de nationalités et une méfiance vis-à-vis des missionnaires allemands. On le sait, les rivalités entre la France et l'Allemagne au sujet de

¹ Le pasteur Bürgi envoie notamment de nombreuses lettres dans lesquelles il ne cesse de réclamer la Mission de Paris : le 20 août 1920 ; 13 janvier 1921 ; 13 mai 1921 ; 1^{er} septembre 1921 ; 1^{er} septembre 1921.

² Archives SMA-Rome/ A2/ 2D12, Rapport annuel de 1933-1934, p. 217.

³ DEFAP/ MF 3798 Rapport (confidentiel) de M. Allégret sur son voyage en AOF, 1931. Les Missions Ecossaise, Bâloise et allemande sont en quelque sorte fédérées en un concile annuel.

l'Alsace-Lorraine étaient vieilles et remontaient à plus d'un siècle¹. Elles se sont exacerbées avec la rétrocession de l'Alsace-Lorraine à la France en 1919. Rappelons aussi que la naissance du Togo en tant qu'entité territoriale s'était faite sur fond de rivalité entre les deux puissances. Le protectorat de l'Allemagne sur le Togo avait été mal perçu par la France dont les ambitions, pour ce territoire, étaient très connues².

A la fin du Traité de Versailles, les antagonismes entre la France et l'Allemagne reprennent, d'autant plus que l'Allemagne affiche son désir de reprendre ses colonies d'Afrique. Les actions menées en vue de la récupération du Togo s'intensifient au fil des années (Kouzan 2010 : 215). Les Allemands cherchent à récupérer leur colonie par tous les moyens tels que la propagande contre la politique coloniale française, l'espionnage de la France, la formation du *Bund der Deutsch Togoländer*³, etc. Notons aussi qu'avant leur départ, les missionnaires allemands avaient gardé des relations très fortes avec les Togolais, en particulier les pasteurs et les fidèles collaborateurs. De l'Allemagne, ils entretiennent des liens très étroits. Or, le gouvernement français ne veut pas des Allemands dans sa colonie. Entre autres raisons, il craint que les Togolais restent loyaux à l'Allemagne. Considérant le mandat du Togo comme une justice rendue, et soucieux d'empêcher le retour de l'Allemagne au Togo, le gouvernement colonial français s'attache à effacer les traces de présence allemande au Togo. Il tente de réduire à néant l'influence des Togolais instruits par les Allemands. Dès le second partage de la colonie, le Commissaire de la République française au Togo, Alfred

¹ Alsace-Lorraine est l'ensemble des territoires alsaciens et lorrains annexés par l'Allemagne de 1871 à 1918. Elle constituait un enjeu majeur en France et fut un des éléments qui amenèrent les gouvernants à se diriger vers un nouveau conflit armé avec l'Allemagne. Elle fut rendue à la France en 1919, à la fin de la Première Guerre mondiale, selon les clauses du Traité de Versailles. "Alsace-Lorraine." Microsoft® Encarta© 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

² Lire K. Kouzan, « La germanophobie française au Togo de 1920 à 1939 », *Annales de l'université de Lomé*, Tome XXX – 1, juin 2010, Série lettres et sciences humaines, les Presses de l'UL, Lomé, 2010, p. 212.

³ Formé par des anciens clercs et des chefs traditionnels togolais de l'époque allemande, ce mouvement créé au lendemain de l'expulsion des Allemands militait pour le retour de ceux-ci au Togo. Il était l'expression de tous les mécontentements contre la politique française au Togo. Pour plus d'informations sur ce sujet, lire K. Kouzan, « La germanophobie française au Togo de 1920 à 1939 », *Annales de l'université de Lomé*, Tome XXX – 1, juin 2010, Série lettres et sciences humaines, les Presses de l'UL, Lomé, 2010, pp. 211-231.

Louis Woelffel¹ fait savoir à Mgr Hummel, évêque de la Côte d'Or en charge des œuvres missionnaires catholiques, qu'il ne voit pas d'un bon œil les missionnaires d'une colonie anglaise s'occuper de stations relevant de son autorité². Bien qu'Alsacien, et parce qu'il est sur un territoire anglais, les exigences de la France obligent le Saint Siège à retirer la direction des œuvres à Mgr Hummel. Ensuite, le gouverneur entame des pourparlers avec la Mission évangélique de Paris afin qu'elle vienne remplacer la Mission de Brême comme elle avait remplacé au Cameroun, la Mission de Bâle. Parallèlement à cela, il met tout en œuvre pour gagner les Pasteurs locaux à cette cause³. En 1922, il reçoit le Pasteur Allégret, Directeur des Missions évangéliques de Paris lors de son passage à Lomé, ainsi que les Pasteurs Wood, Aku et Bäeta et leur explique les avantages du transfert de la Mission de Brême à la Mission de Paris⁴. La question reste ensuite en suspens pour de longs mois.

La politique d'endiguement de l'Allemagne au Togo, qui consiste à supprimer les traces allemandes et à empêcher son retour au Togo, commence par l'interdiction de la langue allemande en 1915 et se renforce avec la mise en place d'un programme d'enseignement basé exclusivement sur le français au Togo français en 1922. L'article 5 de l'arrêté réglementant l'enseignement privé au Togo⁵ stipule que «l'enseignement doit être donné exclusivement en français. Sont interdites les langues étrangères et les idiomes indigènes». L'interdiction de l'usage de la langue allemande vise tous les missionnaires, particulièrement les Alsaciens-Lorrains qui n'étaient redevenus français qu'après la guerre. Cette politique comporte plusieurs volets dont la surveillance très étroite mais habile et discrète des agissements des nationaux allemands installés au Togo (Kouzan 2010 : 218). Au rang de ces nationaux, les missionnaires allemands et tous les autochtones acquis à leur cause et désirant leur retour. C'est pourquoi, dans une lettre adressée au Commissaire de la République française au Togo le 25 septembre 1922, le Ministre des colonies ordonne « une surveillance étroite et discrète sur les correspondances

¹ Il a été le 1^{er} commissaire de la République française au Togo du 16 avril 1917 au 25 janvier 1922.

² Archives SMA-Rome/ A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de Lomé des Pères du Verbe Divin en janvier 1918 et l'administration par Monseigneur Hummel de la Gold Coast, p. 26.

³ Pour cette raison, le pasteur Aku a été nommé dans le Conseil d'Administration.

⁴ Archives SMA-Rome/ A2/ 2D8, Rapport annuel de 1929, p. 82.

⁵ Cf. DEFAP/ MF 3800, Arrêté réglementant l'enseignement privé au Togo, 27 septembre 1922.

postales entre le Togo et l'Allemagne.¹ ». Cette recommandation vise surtout les collaborateurs immédiats de la Mission Brême, c'est-à-dire les pasteurs locaux (notamment Andréas Aku, Robert Baëta et E. K. Paku²) qui entretiennent une relation épistolaire soutenue avec les missionnaires allemands depuis le départ de ceux-ci. Cependant, pour l'administration française, la lutte efficace contre toute tentative de retour des missionnaires allemands au Togo doit aboutir à la reprise en mains des œuvres des Missions allemandes par des Missions françaises. Elle a en effet besoin de l'appui des missionnaires français pour franciser la colonie³. Avec, de préférence, des Français non alsaciens.

3. La question de l'Alsace-Lorraine et la suspicion des missionnaires catholiques alsaciens au Togo dans les années 1920

Après l'entrée de l'Allemagne dans la SDN le 16 octobre 1926, la tension née à la fin de la guerre baisse quelque peu. Les missionnaires expulsés rêvent alors de revenir dans leur champ de mission. En 1927, la SMA crée deux provinces en France - celle de Lyon et celle d'Alsace-Lorraine. La seconde est consacrée au Togo et, dans ce contexte politique particulièrement sensible, on peut se demander pourquoi. Le personnel envoyé au Togo étant dorénavant alsacien, les missionnaires non alsaciens doivent quitter le territoire. Cette situation crée des tensions entre la Mission catholique et le gouvernement. Car le gouvernement ne voit pas de très bon œil le personnel exclusivement alsacien considéré comme allemand ou pro allemand.⁴ N'étant considérés comme de véritables français, ni par la communauté européenne du Togo ni par le gouvernement, ils sont suspectés. « Alors, vous n'avez plus que des boches », est la phrase que Mgr Cessou entendait souvent, venant des fonctionnaires, des commerçants et des colons de l'époque.⁵

La méfiance vis-à-vis des pères alsaciens a jeté une ombre sur les rapports internes et externes de la Mission et a créé un profond

¹ ANT 2 APA7 : cercle de Klouto. Affaires politiques. Correspondances (en anglais) a/s photos d'Hitler chez un ressortissant de la Gold Coast, espionnage allemand en Afrique, commerce allemand au Togo britannique, agissement de l'Allemagne au Togo, 1928-1935, cité par K. Kouzan op. cit., p. 215.

² Ces trois pasteurs éwé constituaient les piliers de la Mission orpheline de Brême au Togo.

³ DEFAP/ MF 3791, Historique des négociations après le départ des missionnaires de Brême.

⁴ ASMA/ A2/ 2D5, Rapport annuel de 1927, p. 19.

⁵ Archives SMA-Rome/ A2/ 2D10, Rapport quinquennal de 1930 (1925-1930), p. 12.

malaise au sein de la communauté. Cette situation a amené le chef de la Mission catholique à confier ses sentiments de déception :

« (...) Je pensais que le gouvernement et la population européenne accepteraient le fait accompli et que leurs sentiments vis-à-vis des Pères Alsaciens évolueraient peu à peu vers l'acceptation et la bienveillance ; et qu'un esprit de cordialité et de franche collaboration ferait graduellement place à la froideur et à l'espèce de suspicion dont sont victimes les Pères. Aujourd'hui, (après une expérience de près de sept ans), je dois avouer que mes espoirs ne se sont pas réalisés. Les susceptibilités des Européens - des fonctionnaires surtout- n'ont pas disparu. Même pour ceux d'entre eux qui sont bons catholiques, les Pères Alsaciens demeurent quelque peu suspects : « Ils sont Français, mais... » Et dans ce MAIS (sic), il est difficile de savoir exactement ce qu'ils y font entrer¹. ... ».

Les propos de Mgr Cessou indiquent clairement que les sentiments de méfiance du gouvernement (et de la communauté européenne) vis-à-vis des missionnaires alsaciens n'a pas commencé en 1927 mais avec l'arrivée des premiers catholiques alsaciens. Cette situation a obligé les pères Alsaciens à se recroqueviller sur eux-mêmes. C'est pour trouver une solution définitive au problème du rejet des Alsaciens, et afin d'éviter un assombrissement irrémédiable des relations entre la Mission catholique et le gouvernement que Mgr Cessou a demandé l'envoi au Togo d'un personnel missionnaire mixte qui ne soit « ni Alsacien, ni Français de l'intérieur »². L'objectif de ce recours au personnel mixte était d' « éviter à tout prix de créer dans certaines Missions Françaises de l'Afrique Occidentale³ de «petites Alsaces » qui sont et ne peuvent être (étant donné la mentalité officielle) que suspectes »⁴. En d'autres termes, il s'agissait de satisfaire aux desiderata de la puissance mandatrice tout en évitant une crispation identitaire de la Mission.

On voit donc que, parce qu'il fallait à tout prix enrayer les traces allemandes, l'arrivée des missionnaires alsaciens est devenue un problème à la Mission catholique. Cette attitude prudente du gouvernement français et d'une partie de la population européenne a obligé le chef de la Mission catholique à renoncer à attribuer des

¹Archives SMA-Rome/ A2/ 2D12, Rapport annuel de 1933-1934, p. 22.

²Archives SMA-Rome/ A2/ 2D12, Rapport annuel de 1933-1934, p. 23.

³Allusion est faite ici à la Préfecture apostolique de Korhogo en côte d'Ivoire qui souffrait du même problème. Archives SMA-Rome/ A2/ 2D12, Rapport annuel de 1933-1934, p. 23.

⁴Archives SMA-Rome/ A2/ 2D12, Rapport annuel de 1933-1934, p. 22. Cette solution permettait de résoudre le problème de l'insuffisance de missionnaires.

classes aux sœurs enseignantes de nationalités étrangères, au début des années 1930.

Tandis que l'identité des catholiques d'Alsace pose un problème au gouvernement, les protestantes revendiquent la leur avec force au travers d'une dénomination.

4. Le problème de la dénomination des Conseils d'Administration des biens des Missions, une revendication identitaire

Après la guerre, il fallait régler la question des biens des missionnaires. La récupération des biens de la Mission catholique de Steyl s'est effectuée par la Société des Missions africaines. Du côté des Méthodistes, la Centrale de Londres a chargé sa filiale de Paris de s'occuper de ses intérêts à Anécho dans le Togo français¹. Par contre, la dévolution des biens de la Mission de Brême à la Société Evangélique des Missions de Paris ne s'est pas faite sans difficultés.

La Mission de Brême a émis deux principales revendications². La première concerne l'appellation même des Conseils d'Administration, la seconde est relative à la constitution des Conseils d'Administration devant être nommés ou approuvés par le gouvernement, ainsi que le prévoyait l'article 438 du Traité de Versailles. Selon cet article³ réglementant la liquidation des biens allemands, les propriétés, droits et intérêts ayant appartenu aux Missions religieuses allemandes doivent être transférés aux Conseils d'Administration et peuvent être immatriculés à leur nom. Le Conseil d'Administration des Missions protestantes est constitué en 1927. Le titre adopté par le gouvernement en 1927 -« Conseil d'Administration des Biens de Mission Protestante

¹Archives SMA-Rome/ A2/ 2D8, Rapport annuel de 1929, p. 86.

²Pour le problème relatif au retard accusé dans le règlement de la question des propriétés des Missions allemandes, voir E. D. Trimua, *Naissance et développement de l'Eglise évangélique au Togo (1847 1980)*, thèse pour le doctorat en théologie, université des sciences humaines de Strasbourg, faculté de théologie protestante, Strasbourg, 1983, pp. 139-141.

³L'article 438 stipule : « Les puissances alliées et associées conviennent que, lorsque les Missions religieuses chrétiennes étaient entretenues par des sociétés ou par des personnes allemandes, sur des territoires leur appartenant ou confiés à leur Gouvernement, en conformité du présent Traité, les propriétés de ces Missions ou sociétés de Missions, y compris les propriétés de sociétés de commerce dont les profits sont affectés à l'entretien des Missions, devront continuer à recevoir une affectation de mission. A l'effet d'assurer la bonne exécution de cet engagement, les Gouvernements alliés et associés remettront les dites propriétés à des conseils d'administration, nommés ou approuvés par des Gouvernements et composés de personnes ayant les croyances religieuses de la Mission dont la propriété est en question... ». *Journal des Missions évangéliques*, 1921, 1^{er} semestre, p. 263.

Évangélique du Togo » - englobe les évangéliques et les méthodistes. Mais l'inspecteur de Brême souhaite y faire apparaître le nom de Brême, au premier motif que ces biens appartenaient à la Mission de Brême et au deuxième que n'importe quelle secte s'appelant évangélique pourrait réclamer leurs propriétés (Trimua 1983 : 142) :

« (...) Qui nous garantit le fait qu'un jour où l'autre ne surgira pas quelque secte qui se donnera comme évangélique et réclamera les édifices pour elle ? Nous ne serons à l'abri de telles éventualités que si dans le titre du « conseil d'administration » se trouve la mention qu'il administre nos biens antérieurs. C'est pourquoi je me permets à nouveau de proposer que nos biens soient inscrits sous le nom de « conseil d'administration de la Norddeutsche Missiongesellschaft à Brême, délivrée selon le paragraphe 438 du traité de Versailles aux mandataires français ». Cette formule est due au membre juriste de notre comité, dont la spécialité est le droit international.¹ »

En conséquence, il propose le titre « Conseil d'Administration des biens de l'ex-Mission de Brême au Togo », aussitôt rejeté par le gouvernement et par la Société des Missions évangéliques de Paris qui ne comprend pas qu'on l'exclut.

Afin d'avoir un droit de regard sur des biens qu'elle garde encore espoir de récupérer², la Mission de Brême insiste sur la dénomination et revendique le droit d'avoir un représentant, (un pasteur togolais), au sein du Conseil d'Administration. L'acceptation d'un pasteur togolais comme membre du Conseil d'Administration de la Colonie fait partie de la stratégie du gouverneur Bonnacarrère pour amener la Mission protestante française à reprendre en main, l'œuvre missionnaire allemande³. Cela fait également partie d'un plan de ralliement de ces pasteurs locaux (considérés par le gouvernement comme, pro-allemands), à la politique du gouvernement. Pour cela, le gouverneur Bonnacarrère avait tenté de convaincre la Mission de Paris en lui promettant son appui et son aide si elle acceptait de s'installer au Togo. C'est dans cet esprit qu'a eu lieu sa rencontre au Cameroun avec le pasteur Allégret⁴. Dans un rapport confidentiel celui-ci évoque une partie de leur entretien :

« Les Eglises, (...) ne veulent pas des Wesleyens et comme je vous l'ai écrit, il y a là une œuvre que seule la société de Paris peut mener à bien...

¹DEFAP/MF 3797, Lettre de Stoevesandt à Maître, Brême, le 28 mars 1929.

²Il est vrai qu'en 1927, l'Allemagne faisait déjà partie de la SDN et ses missionnaires pouvaient rêver de revenir dans leurs champs de travail.

³DEFAP/ MF 3791, Lettre de la SMEP au pasteur Schlunck, le 16 juin 1922.

⁴DEFAP/ MF 3794, Visite aux stations missionnaires, Eglises locales, Ecoles annexes.

Pour moi, je vous aiderai, je vous soutiendrai de tout mon pouvoir(...) Je ferai ce que vous voudrez pour la nomination du conseil d'administration auquel les biens seront dévolus ; je nommerai les membres que vous me désignerez. Je sais quelles sont vos idées, et je serai doublement heureux que nous puissions travailler ensemble¹. »

De même, lors d'une entrevue à Paris, le gouverneur Bonnacarrère avait assuré Daniel Couve de faire entrer deux pasteurs du Togo dans le Conseil². Cette promesse s'est avérée par la suite difficile à tenir dans la mesure où l'Eglise locale n'avait pas encore un statut légal. En somme, l'Eglise protestante éwé sans les missionnaires n'était pas reconnue au niveau du gouvernement³. Si les Pasteurs sont des représentants de l'Eglise locale, ils ne sont pas qualifiés pour agir au nom et pour le compte de la Mission. Pour Charles Maître, c'était « des mineurs sous tutelle »⁴.

Compte tenu des difficultés rencontrées sur le terrain, et pour démêler ce problème posé par Brême, le pasteur Maître envisage une reprise pure et simple des biens de la Mission allemande au nom de la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP⁵). Mais cette solution se heurte à l'opposition de Brême qui rejette l'idée et insiste pour qu'il y ait un membre allemand dans le Conseil d'Administration.

Il est clair, au regard de tout ce qui précède, qu'une partie des difficultés liées au règlement de la question des biens allemands provient du fait que les missionnaires de Brême tiennent à s'affirmer propriétaire de la Mission du Togo et ceci, dans l'espoir de leur retour. Or, les autorités françaises ne veulent pas d'une présence allemande sous quelque forme qu'elle se présente⁶.

En définitive, un nouveau titre est adopté: « Conseil d'Administration de la Mission Protestante évangélique du Togo,« ex-Bremen Mission » (Trimua 1983 : 143). Cette dénomination a

¹DEFAP/ MF 3790, Rapport strictement confidentiel sur le Togo de M. Allégret, 1922.

²DEFAP/ MF 3794, Visite aux stations missionnaires, Eglises locales, Ecoles annexes.

³DEFAP/ MF 3795, Lettre du pasteur Charles Maître à M. le pasteur E. Allégret, directeur de la Société des Missions Evangéliques de Paris, Lomé le 15 janvier 1929.

⁴DEFAP/ MF 3794, Visite aux stations missionnaires, Eglises locales, Ecoles annexes.

⁵DEFAP/ MF 3795, Lettre du pasteur Charles Maître à M. le pasteur E. Allégret, directeur de la Société des Missions Evangéliques de Paris, Lomé le 15 janvier 1929.

⁶Quant aux Togolais, on ne leur demande pas leur avis. Et pourtant, beaucoup souhaitent encore que les Allemands, en particulier les missionnaires, reviennent au Togo.

l'avantage de rassurer triplement : en mentionnant son nom, elle rassure Brême; elle soulage le gouvernement français car, en cas de retour, la Mission de Brême sera considérée comme une nouvelle Mission ; enfin, elle tranquillise la Mission de Paris qui ne se sent pas mise à l'écart. A travers tout le problème de la dénomination des biens, il apparaît que, pour les missionnaires de Brême, la préservation de l'identité passe également par le maintien du nom même de la Mission.

Conclusion

L'expulsion des missionnaires allemands et le nationalisme exacerbé de la France au Togo sont des réactions identitaires qui ont été à l'origine des problèmes identitaires au sein des Eglises chrétiennes du Togo après la Première Guerre mondiale. Avec la division des territoires en deux, les Eglises chrétiennes ont perdu une partie d'elles-mêmes. Contraints et forcés, les missionnaires allemands ont quitté le Togo à contrecœur, mais ils considéraient toujours leurs champs de Mission comme les leurs et voulaient y revenir. Cependant, une sérieuse campagne antiallemande les a obligés à céder « provisoirement » leur champ de mission en faisant appel aux à d'autres Sociétés de mission, mais pas n'importe lesquelles.

La prise en compte des critères tels que la nationalité et la langue, n'a pas facilité le processus de relève. Notons une différence de politique entre les Français et les Anglais. Tandis que les premiers ont refusé d'accueillir des missionnaires de nationalité autre que française dans leur zone, les seconds ont autorisé le retour des missionnaires allemands. Ces problèmes identitaires sont le reflet des antagonismes entre les Français et les Allemands. Les rivalités autour de l'Alsace-Lorraine ont rendu quelque peu difficile la relève entre les Pères SVD et l'évêque alsacien de la Côte de l'Or, suspects les missionnaires alsaciens de la SMA et impossible le retour des Allemands au Togo.

Cette période politiquement et religieusement tumultueuse a complètement changé les rapports de force entre les Missions : avant la guerre, les Missions catholique et protestante étaient presque au coude à coude en terme d'influence (nombre de fidèles, de stations missionnaires, d'écoles, d'élèves, etc.) ; après la guerre, les conditions et les périodes effectives de la succession, les moyens humains et matériels dont disposent les nouvelles Missions françaises, ont un impact sur les œuvres et le rayonnement des Eglises.

Sources et Bibliographie

1. Sources

1.1. Archives de la Société des Missions Africaines (Rome)

- ASMA-Rome/ A2/ 2D5, Rapport annuel de 1927ASMA/ A2/ 2D10.
Archives SMA-Rome/A2/ 2D7, Rapport annuel de 1928.
Archives SMA-Rome/ A2/ 2D8, Rapport annuel de 1929.
Archives SMA-Rome/ A2/ 2D10, Rapport quinquennal de 1930
(1925-1930)
Archives SMA-Rome/ A2/ 2D12, Rapport annuel de 1933-1934.
Archives SMA-Rome/ A3/ 3N27, Documents ayant trait au départ de
Lomé des Pères du Verbe Divin en janvier 1918 et l'administration
par Monseigneur Hummel de la Gold Coast, 37 p.

1.2. Archives de l'Eglise protestante (Paris, France):

- DEFAP/ MF 3790, Rapport strictement confidentiel sur le Togo de M.
Allégret, 1922.
DEFAP/ MF 3791, Historique des négociations après le départ des
missionnaires de Brême.
DEFAP/ MF 3791, Lettre de la SMEP au pasteur Schlunck, le 16 juin
1922.
DEFAP/ MF 3794, Visite aux stations missionnaires, Eglises locales,
Ecoles annexes.
DEFAP/ MF 3795, Lettre du pasteur Charles Maître à M. le pasteur
E.Allégret, directeur de la Société des Missions Evangéliques de
Paris, Lomé le 15 janvier 1929.
DEFAP/MF 3797, Lettre de Stoevesandt à Maître, Brême, le 28 mars
1929.
DEFAP/ MF 3798 Rapport (confidentiel) de M. Allégret sur son
voyage en AOF, 1931.
DEFAP/ MF 3800, Circulaire sur l'enseignement public et privé en
1922.
DEFAP-60840 B.175, Paul Wood, *Expérience d'un missionnaire au
Togo* suivi de : *En Côte d'Ivoire, le mouvement du prophète
Harris*, S.l., 1924
Journal des Missions évangéliques, 1921.
Journal des Missions évangéliques, 1960, pp.135-138.

1.3. Archives Nationales du Togo (ANT)

- ANT 2 APA7 : cercle de Klouto. Affaires politiques. Correspondances
en anglais) a/s photos d'Hitler chez un ressortissant de la Gold

Coast, espionnage allemand en Afrique, commerce allemand au Togo britannique, agissement de l'Allemagne au Togo, 1928-1935.

1.4. Webographie :

«Alsace-Lorraine.», Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Mandat_de_la_Société C3%A9t%C3%A9 des Nations#Types de mandats](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mandat_de_la_Société_C3%A9t%C3%A9_des_Nations#Types_de_mandats)

2. Bibliographie

- Agbobby-Atayi B., Gbedemah S. Y., 2005 : « Les Missions Chrétiennes », Gayibor N. L. (dir.), *Histoire des Togolais de 1884 à 1960*, Lomé, Presses de l'UL volume II, Tome II, pp. 37-63).
- Cornevin R., 1988 : *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, Académie des sciences d'Outre-Mer, 556 p.
- Faure J., 1933 : *La Mission et l'Eglise Ewé, baccalauréat théologique*, Paris, 130 p.
- Gbedemah S.Y. : « Les structures institutionnelles du Togo français de 1920 à 1960 », Gayibor N. L. (dir.), *Histoire des togolais de 1884 à 1960*, Lomé, Presses de l'UL volume II, Tome I, pp. 177-219.
- Kouzan K. 2010 : « La germanophobie française au Togo de 1920 à 1939 », in *Annales de l'université de Lomé*, Tome XXX – 1, juin 2010, Série lettres et sciences humaines, Lomé, les Presses de l'UL, pp. 211-231.
- Müller K., 1968 : *Histoire de l'Eglise catholique au Togo : 1892-1967*, Lomé Editions librairie Bon Pasteur, 251 p.
- Napala K., 2007 : *Les forces religieuses et les rapports interreligieux au Togo sous la période coloniale française : 1914-1960*, thèse de doctorat d'histoire moderne et contemporaine, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 938 p.
- Napala K., 2012 : « Les Missions chrétiennes face aux nouvelles frontières après la Grande Guerre au Togo : 1914-1923 », *Educom, Revue du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Education (CEROCE) de L'Université de Lomé*, Université de Lomé, n°2/décembre, pp. 1- 34.
- Salvaing B., 1994 : *Les missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 344 p.
- Trimua E.D., 1983 : *Naissance et développement de l'Eglise évangélique au Togo (1847 1980)*, thèse pour le doctorat en théologie, université des sciences humaines de Strasbourg, faculté de théologie protestante, Strasbourg, 388 p.